

École maternelle de Saint-Sulpice-de-Pommeray

10 rue de la Mairie

41000 St-Sulpice-de-Pommeray

Tel. 02 54 52 58 08

Courriel : ecm-saint-sulpice@ac-orleans-tours.fr

**Procès-verbal du 1^{er} conseil d'école ordinaire
En Visio conférence**

Mardi 5 novembre 2020

Présent(e)s : M. Lesieur, maire adjoint - Mme Devineau, RPE titulaire - Mme Baumont, RPE titulaire - Mme Lelong S, RPE titulaire – M. Le Brech, représentant des ATSEM - Mme Benzaouia, enseignante - Mme Doinel, enseignante - Mme Franquelin, directrice et enseignante

Excusé(e)s : M. Lépinard, IEN - Mme Dessite, maire - Mme Canitrot, représentante du RASED - M. Duchet, responsable du service jeunesse – Mmes André et Lelong P, RPE suppléantes.

* * * * *

La séance est ouverte à 18h10, sous la présidence de Mme Franquelin, directrice.
Mme Doinel sera la secrétaire de séance.

Le conseil d'école commence par une minute de silence en hommage à Samuel PATY assassiné par un terroriste le 16 octobre 2020.

Ordre du jour

- 1 - Approbation des procès-verbaux du conseil d'école du 30 juin 2020
- 2 - Bilan de la rentrée et effectifs 2020-2021
- 3 - Résultats des élections, rôles et attributions du conseil d'école
- 4 - Règlement intérieur de l'école maternelle
- 5 - La sécurité à l'école (exercices, DUER, RGPD)
- 6 - Projet d'école et calendrier des activités pédagogiques
- 7 - Organisation du temps périscolaire
- 8 - APC et décloisonnement
- 9 - Point sur la coopérative scolaire
- 10 - Travaux et aménagements de l'école
- 11 - ASPADES
- 12 - Question des représentants de parents d'élèves

1 - Procès-verbal du conseil d'école du 30 juin 2020

Adopté à l'unanimité (7 voix pour).

2 - Bilan de la rentrée et effectifs 2020-2021

		TOTAL
Madame Franquelin	TPS/PS 4/17	21
Madame Benzaouia	MS	20
Madame Doinel	GS	16
		57

L'équipe a fait le choix de maintenir un petit effectif en GS en raison de la présence d'enfants à besoins spécifiques. Avec des conditions très favorables, ils peuvent être aidés au mieux par l'enseignante et l'ATSEM.

La rentrée des TPS s'effectue de manière décalée en janvier 2021 selon le projet de scolarisation propre à chaque enfant et en concertation avec sa famille.

La rentrée scolaire s'est faite en toute sérénité. La rentrée échelonnée pour les PS (1^{ère} semaine d'école adaptée et cantine/sieste progressive) a été bien accueillie et a permis de tisser des liens de confiance avec les familles et les enfants. La rentrée échelonnée sera renouvelée l'an prochain.

Adultes dans l'école :

- Cette année, l'école accueille à nouveau Marie-Claude, une ATSEM bénévole.
- Valérie est l'intervenante bibliothèque. Elle est rémunérée par la mairie. Chaque semaine, elle consacre une matinée à chaque classe et les élèves se rendent à la bibliothèque en demi-groupe.
- Marie-Pierrette Catherine est en arrêt maladie.
- Jonathan Le Brech assurera son remplacement durant son absence.

RASED :

Situé à Onzain, il se compose de 3 enseignants spécialisés.

Jean-Michel Clais, nouveau maître G du secteur (Mme Allain est partie à la retraite). Il intervient selon les besoins identifiés par les enseignantes en maternelle. Mme Canitrot est la psychologue scolaire du réseau.

3 - Résultats des élections, rôles et attributions du conseil d'école

Il y a eu 80 votants sur 109 inscrits soit un taux de participation de 73.3 % (c'est -3 points par rapport à l'an dernier). La liste présentée a été élue.

Les représentants de parents d'élèves titulaires sont Mesdames Baumont, Lelong S et Devineau.

Les représentants de parents d'élèves suppléants sont Mesdames André et Lelong P et M. Takrouni.

Madame Franquelin remercie les RPE pour la mise sous pli des documents à destination des parents pour les élections et la tenue du bureau de vote lors de la journée électorale.

Madame Franquelin informe qu'en raison d'un important taux de bulletins nuls (raturés, entourés, découpés), les modalités de vote seront précisées de manière plus lisible pour la prochaine élection. 33 bulletins nuls ont été comptabilisés sur 80 votes.

Le règlement intérieur du conseil d'école est adopté à l'unanimité (7 voix pour).

4 - Règlement intérieur de l'école maternelle

La modification apportée porte sur la crise sanitaire. Un ajout est ainsi fait : « En cas de crise, notamment sanitaire, les membres de la communauté éducative (parents, élèves, personnels enseignants et non enseignants, partenaires) doivent respecter les consignes fixées par protocole national. »

Adopté à l'unanimité (7 voix pour).

5 - La sécurité à l'école

Un calendrier avec des échéances départementales a été envoyé à toutes les écoles. Ainsi les exercices pour les différents risques sont prévus tout au long de l'année scolaire.

Exercice incendie : Le premier s'est déroulé le 24/09/20 et tout s'est bien passé. Il n'y a pas eu de pleurs. Il a fallu 2 minutes et 30 secondes pour se rendre au point de rassemblement.

Trois exercices sont prévus dans l'année.

Exercice PPMS attentat intrusion : Le premier exercice s'est déroulé le 13/10/2020.

Cet exercice a été déclenché par la Préfecture et la DSDEN pour tous les établissements du département. Des observateurs de la Gendarmerie étaient présents pour les 2 écoles du village.

Il avait pour but de tester les moyens de communication et d'alerte entre les différents services.

Cet exercice a été présenté sous forme de jeu de cache-cache pour les enfants. Tout le monde a réagi dans le calme et est resté silencieux pendant environ 30 min.

Un débriefing « à chaud » a été effectué en présence des Gendarmes et des directeurs des 2 écoles.

L'alerte a été donnée sur le téléphone de l'école (message préenregistré) puis par SMS sur le téléphone personnel de la directrice.

La fin d'alerte a été envoyée par SMS. Le répondeur de l'école s'est enclenché trop tôt, le message n'a pas pu être délivré.

L'école maternelle est équipée depuis la rentrée de bornes d'alerte PPMS avec des sonneries différentes selon les risques (intrusion, nucléaire, inondation...). Ce système peut se déclencher avec un téléphone portable connecté au système ou bien avec une télécommande.

Exercice PPMS risques majeurs : Il aura lieu en février 2021.

Protocole sanitaire renforcé : Le protocole sanitaire renforcé est semblable à celui de juin 2020. Il est remis en place dans le but de casser la chaîne de transmission au sein de l'école par des actions de désinfection renforcée et un non-brassage des élèves plus strict (notamment pour les temps de garderie et de récréation).

Le matériel scolaire utilisé est mis à l'isolement durant 24 heures avant sa réutilisation. Il en va de même pour les structures de jeux extérieures (12h sans utilisation).

Les vélos sont désinfectés après chaque récréation. Les sanitaires sont également nettoyés après le passage de chaque classe.

6 - Projet d'école et calendrier des activités pédagogiques

Prix littéraire avec l'OCCE41 : Cette année, toutes les classes participent au prix de l'OCCE. Le but est de lire des livres à la maison et de voter pour son histoire préférée.

Goûter de Noël : Le maintien du goûter de Noël dans le format habituel n'est pas envisageable en raison de la crise sanitaire. L'équipe attend de voir l'évolution des consignes et commence à réfléchir à une alternative.

CDER : Pour le moment, les inscriptions pour les classes de GS ne sont pas encore possibles. (Inscriptions en janvier 2021 ?). Chaque année les élèves de GS se rendent au Centre Départemental d'Éducation Routière.

Les écoles de St-Sulpice s'y rendent gratuitement car la mairie subventionne le CDER chaque année (seul le bus reste à la charge de la coopérative scolaire). Deux thèmes seront abordés : l'enfant piéton et l'enfant passager automobile.

Blog de l'école : La fréquentation du blog est très régulière. Les parents ont été sollicités pour s'abonner aux newsletters et/ou télécharger l'application Toute Mon Année.

Mme Franquelin aimerait recueillir l'avis des parents d'élèves sur ce nouveau moyen de communication et son utilisation.

Blogs de classe : Les blogs de classe ont été mis en place dans chaque classe. C'est la deuxième année d'utilisation. La période du confinement a permis à l'équipe enseignante de perfectionner sa pratique de l'outil.

Séjour en classe de découverte : Un séjour en classe de découverte sera organisé début juin 2021 à la ferme de Prunay située à Seillac. Ce séjour était initialement prévu en mai 2020.

La réunion de présentation du projet à destination des familles ne pourra pas se dérouler en décembre. Des options ont été posées sur des dates en juin 2021.

Message de L'ASPADES : l'association a souhaité que le don de 1000€ fait l'an passé soit conservé par la coopérative de l'école maternelle.

Photographe scolaire : Eric Voisin est venu le jeudi 24 septembre pour réaliser les photos de classe. Cette année, les photos des fratries entre les 2 écoles n'ont pas eu lieu en raison de la crise sanitaire. Les commandes seront distribuées à partir du 5/11/2020.

Projet école numériques 2020 : l'école et la mairie de St-Sulpice ont répondu à un appel à projet de l'Éducation Nationale pour le financement d'équipement numérique (financement à hauteur de 50%). Ce projet concerterait l'équipement de la classe de GS en VPI (vidéo projecteur interactif) avec un ordinateur pour l'enseignant, la formation et l'installation du matériel. Un jeu de 6 tablettes a été aussi demandé. Le dossier est parti mi-septembre. Nous attendons une réponse.

7 – Organisation du temps périscolaire

Denis Lesieur prend la parole.

L'organisation du restaurant scolaire est rodée, l'organisation en îlots par classe et distants d'un

mètre n'a pas évolué.

8- APC et décloisonnement

Activités pédagogiques complémentaires (APC)

Les APC pourront se dérouler les lundis, mardis et jeudis après la classe, à 16h30. Elles durent 45 minutes (les enfants goûtent durant ce temps).

Ces temps peuvent être utilisés pour aider les élèves avec des activités de soutien, remédiation ou différenciation. L'enseignante vous préviendra via le cahier de correspondance.

Il est actuellement très difficile de trouver des salles disponibles avec le renforcement de l'entretien dû au protocole sanitaire.

Décloisonnement

Un éveil aux langues vivantes ou des activités de phonologie seront proposés par Madame Franquelin auprès des élèves de GS après les vacances d'automne. Le but est de faire découvrir aux enfants plusieurs langues et cultures. Les langues découvertes seront l'anglais, l'italien, l'arabe, le chinois, l'allemand et l'espagnol.

Les MS bénéficient d'un temps de repos dans la salle de jeux depuis la rentrée. Ce temps de repos sera progressivement réduit puis arrêté en fonction des besoins de chaque enfant jusqu'en novembre. Dès 13h30 heures, les MS qui ne dorment pas pourront retrouver leur classe. En revanche, si la fatigue de l'enfant ne lui permet de pas de suivre les apprentissages dispensés durant l'après-midi, un temps de repos pourra lui être reproposé à l'appréciation des adultes de l'école. Après un sondage des parents par l'enseignante de MS, 6 MS sont accueillis actuellement dans le dortoir avec les PS jusqu'aux vacances de Noël.

9 – Point sur la coopérative scolaire

Les comptes 2019-2020 ont été clôturés et vérifiés par l'OCCE41.

Pour ce début d'année 2020-2021, deux subventions ont été versées à l'école maternelle : 735€ par la Mairie et 600€ par l'ASPADES.

Madame Franquelin remercie la Mairie et l'ASPADES pour ces sommes qui permettent de financer les projets pédagogiques prévus au cours de l'année et de réduire le coût pour les familles.

En fin d'année dernière, il y avait 2016.88€ sur le compte Crédit mutuel.

Depuis le début de l'année, la coopérative a obtenu 340€ grâce à l'appel aux participations des parents.

La coopérative a dépensé 151.44€ pour les livres du prix littéraire et 153.60€ pour les assurances/adhésions OCCE.

Les prochaines dépenses prévues seront : petites dépenses comme des chocolats, calendriers de l'avent, petites fournitures de bricolage, ingrédients du gouter de noël.

10 - Travaux et aménagements de l'école

Madame Franquelin remercie la mairie pour les travaux effectués pendant l'été et les vacances d'automne. Citons : les dévidoirs de papier, le tableau noir des GS magnétisé, des étagères, des

néons...

Voici les demandes faites ce 1^{er} conseil d'école.

- Corbeilles pour le dortoir (pas assez pour tous les enfants/cassées) x15
- Alèses pour les couchettes du dortoir x30
- Les portes extérieures (classe GS et petits sanitaires) sont très difficiles à ouvrir
- Les sanitaires auraient besoin d'être refaits
- Les robinets des petits sanitaires ont besoin d'être revisés
- 5 tables élèves de hauteur GS

11 – ASPADES

Madame Franquelin a invité l'ASPADES à l'occasion du premier conseil d'école.

Actions déjà menées : campagne d'adhésion à l'association.

Actions à venir : vente de sapins, atelier créatif de Noël le 5/12/2020 de 9h30 à 12h (sous réserve des conditions sanitaires).

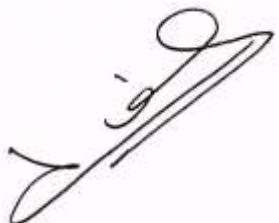
Le carnaval est prévu pour le printemps 2021 en collaboration avec le Service Enfance-Jeunesse. 2 thèmes sont à l'étude. Un atelier maquillage, une élection du meilleur costume, un défilé...sont envisagés.

12 - Question des représentants de parents d'élèves

Aucune question reçue.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h10.

La secrétaire de séance



La présidente de séance


A. FRANQUELIN

Annexe A : Procès-verbal du 30 juin 2020

Annexe B : Règlement intérieur du conseil d'école adopté 2020

Annexe C : Règlement intérieur de l'école maternelle adopté 2020